

QUE DOIS-JE FAIRE?

Par Profil supprimé Postée le 25/05/2016 20:02

Bonjour,

Mon conjoint s'alcoolise de plus en plus. Il se met en danger avec son tracteur et sa mini-pelle. Depuis quelques temps il insulte et menace verbalement les voisins. Il consomme plus de 5 litres de rosé chaque jour. Je travaille de nuit et je fais beaucoup d'heures en ce moment parce qu'il ne travaille plus depuis octobre 2015. Aujourd'hui, les voisins sont venus se plaindre à moi. Je ne sais plus quoi faire. Son psychiatre et son médecin traitant me disent qu'ils ne peuvent pas le forcer à se soigner. Il devient agressif verbalement avec moi. Le matin, quand je rentre, à son réveil il est ivre. Que dois-je faire pour débloquer la situation? Parce qu'il va arriver un accident, je le sais, j'en parle et on me répond qu'on ne peut rien faire.

Mise en ligne le 30/05/2016

Bonjour,

La situation que vous nous rapportez est pénible à vivre et sans doute vous sentez vous seule, avec ce sentiment de danger imminent. Nous observons que vous en avez déjà parlé à ses médecins, généraliste et psychiatre, qui n'ont pas trouvé opportun d'envisager une hospitalisation contrainte.

Même s'il apparaît nécessaire d'intervenir très vite pour débloquer la situation peut-être conviendrez-vous avec nous que ses alcoolisations se fondent sur un mal-être, voire une souffrance et que votre conjoint a besoin de soins s'inscrivant plus ou moins sur la durée. De plus, les soins en question pour qu'ils soient efficaces doivent emporter son adhésion pleine et entière.

Nous comprenons à votre lecture que votre conjoint n'en est pas encore au stade où il serait volontaire pour se faire aider et c'est pour cette raison que nous vous suggérons de vous rapprocher des professionnels officiant en centre d'alcoologie.

Il s'agira de vous faire aider à l'aider et ce sont des médecins, psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux voire, selon les centres, des thérapeutes de la vie de couple et de la famille, qui vous accueilleront. Cette démarche se fait dans un accueil spécifique réservé à l'entourage et s'intitule soutien familial.

Au-delà du fait d'en parler à des professionnels et de ne plus rester seule, cette démarche vous permettra de vous accorder quelques bouffées d'oxygène, de prendre de la distance et de trouver de nouvelles pistes de réflexion, d'aide au dialogue, pour pouvoir avancer positivement.

Nous vous avons mis le lien de notre site vous conduisant à la page des adresses de ces centres et vous pouvez les contacter.

Par ailleurs, il vous serait peut-être utile de créer ou d'intégrer une discussion, sur notre espace forum, avec des personnes ayant ou ayant eu une problématique similaire. Il s'agira d'échanger mutuellement et de s'inspirer éventuellement des voies empruntées par ces personnes. Nous vous avons mis le lien de notre espace forum en fin de réponse.

Si vous souhaitez une écoute, un soutien ponctuel, un premier accueil et au besoin une réorientation contactez-nous par tchat (gratuit et anonyme) via notre site du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 ou par téléphone au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage et cordialement

En savoir plus :

- L'alcool et vos proches
- Forums Alcool info service
- Adresses utiles du site Alcool info service